

Informations tarifaires

BILLETS	TARIFS à l'unité	TARIFS 10 voyages
Zone 1 : Var et communes limitrophes	3 €*	21 €
Zone 2 : zone 1 + Cannes, Grasse et Gardanne	4 €	28 €
Zone 3 : zone 2 + Aix-en-Provence et Marseille	6 €	42 €
Zone 4 : zone 3 + aéroport de Nice	20 €	140 €

Billets 10 voyages utilisables par plusieurs personnes y compris pour un même voyage. La correspondance est gratuite dans un délai de 90 minutes après la validation dans le premier autocar (non valable pour un trajet retour).

* Tarif également applicable au Transport à la Demande (TAD).

Billet aller-retour dans la journée Var et communes limitrophes = 5 €
Non vendu dans les cars

ABONNEMENTS	TARIFS Mensuels	TARIFS Annuels
PASS'VAR Zone 1	48 €	480 €
PASS'LIB Zone 2	70 €	700 €
PASS'3 D Zone 3	100 €	1 000 €
PASS'Études - Zone 4 <i>Jeunes de moins de 26 ans</i>	24 €	240 €
PASS'Jeune - Zone 4 (Hors TAD) <i>Collégiens et lycéens ayant droit</i>		110 €

Les abonnements des actifs peuvent être pris en charge à 50 % par les employeurs.

Zones varlib



Zones et abonnements Varlib :

Zone 1 : Var et communes limitrophes (PASS'Var)

Zone 2 : Zone 1 + Cannes, Grasse, Gardanne (PASS'Lib)

Zone 3 : Zone 2 + Aix-en-Provence, Marseille (PASS'3D)

Zone 4 : Zone 3 + aéroport de Nice (PASS'Études & PASS'Jeune)



○ Points de vente

Points de vente

Gares Routières

À Toulon :

Boulevard Tésé
Tél. 04 94 24 60 00
Ouverture du lundi au samedi de 6 h à 19 h et le dimanche de 8 h 30 à 19 h.

À Draguignan :

Avenue Louis Blanc
Tél. 04 94 50 94 05
Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

À Saint-Raphaël :

100 rue Victor Hugo
Tél. 04 94 44 52 70

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45. Les 2 dernières semaines de juin et les 2 premières semaines de septembre : du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45.

Juillet et août :

Tous les jours du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h.

Au Lavandou :

Avenue de Provence
Tél. 04 94 56 25 74
Ouverture 7 jours/ 7 de 9 h à 18 h du 5 avril au 26 octobre 2014
À partir du 27 octobre du lundi au samedi de 9 h à 17 h.

À Saint-Tropez :

5 quai Avancé
Avenue Charles De Gaulle
Tél. 04 94 56 25 74
Ouverture 7 jours/ 7 de 9 h à 19 h du 5 avril au 26 octobre 2014. À partir du 27 octobre du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h

À Pourrières

Hôtel de ville
Tél. 04 98 05 11 70
Ouverture le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 le mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h le samedi de 9 h à 12 h

Transporteurs

Société BREMOND

456, rue Jean Aicard
83300 DRAGUIGNAN
Tél. 04 94 68 05 01

Société Autocars BLANC

22, avenue Dréo
83170 BRIGNOLES
Tél. 04 94 69 08 28

Société Les Lignes du Var

Établissement Transvar
6922, avenue Maréchal De Lattre de Tassigny
83210 SOLLIÈS TOUCAS
Tél. 04 94 28 93 28

Société SUMA

845, route de Nice
83400 HYÈRES
Tél. 04 94 56 25 74

Société Les Lignes du Var Établissement Littoral Cars

32, allée des figuiers
Quartier les Prats
83110 SANARY
Tél. 04 94 25 95 95

Les cars du Pays de Fayence

751, chemin des Incapis
ZI St Hermentaire
83300 DRAGUIGNAN
Tél. 04 94 50 21 50

2936, route de Fréjus
Quartier le Bas Pascouren
83340 FAYENCE
Tél. 04 94 76 02 29

E-Boutique

www.varlib.fr

Soyez prévoyants

Extraits du règlement départemental des transports disponible sur le site www.varlib.fr

Enfants

Les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte en possession d'un titre de transport, voyagent gratuitement (sous présentation d'une pièce d'identité justifiant la date de naissance). Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Animaux

Les chiens guides d'aveugles ou d'assistance sont admis et dispensés du port de la muselière (la présentation d'une carte spécifique ou d'invalidité peut être demandée).

En dehors de ces cas spécifiques, seuls les animaux de moins de 6kg sont acceptés sur les lignes varlib ; ils doivent voyager sur les genoux de leurs propriétaires et dans des paniers fermés.

Le transport de ces animaux est gratuit.

Bagages / Vélos

Sont admis gratuitement les paquets peu volumineux susceptibles d'être portés sur les genoux sans gêne pour les voisins. Les valises de taille supérieure à 50x50x50cm (max 2/personne), les poussettes pliantes ou les chariots à provisions doivent être placés dans les soutes. Le transport des vélos est interdit du 1^{er} juillet au 31 août. La surveillance des bagages est de la seule responsabilité de leurs propriétaires.

Achat de titres dans les cars

Pensez à préparer l'appoint avant de monter à bord.

varlib

Guide horaire

4002

Brignoles
Saint-Maximin
Trets
Gardanne

Édition de mars 2014

d'injios www.varlib.fr
N° Azur 0 810 006 177
Tél. 04 94 24 60 00

VAR
CONSEIL
GENERAL



Informations générales



Conformément aux dispositions du Code de la Route en vigueur depuis le 11 juillet 2003 :
"Tout passager doit porter une ceinture de sécurité dès lors que le siège qu'il occupe en est équipé".

varlib

VAR
CONSEIL
GENERAL
www.varlib.fr

4002 - Brignoles / Saint-Maximin / Trets / Gardanne

Horaires valables à compter du 5 avril 2014

Horaires
Permanents

Jours de fonctionnement	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	Sa	LMMeJVsa	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJVsa
Renvois	C1		C3 C1 C2	C2	C2	C C1	C2	C C1 C2	
BRIGNOLES - Halte Routière									18:10
BRIGNOLES - Lycée Raynouard									18:15
TOURVES - Halte Routière									18:25
SAINT MAXIMIN - Lycée Janetti	06:00	07:20	07:50	07:50	11:20	13:10	15:40	17:40	18:35
POURCIEUX - Place de la Paix	06:10		08:00	08:00	11:30	13:20	15:50	17:50	18:45
POURRIERES - Halte Routière	06:20		08:10	08:10	11:40	13:30	16:00	18:00	18:55
TRETS - Halte Routière	06:30		08:20	08:20	11:50	13:45	16:10	18:10	19:05
ROUSSET - Vacher		07:45	08:30						18:20
ROUSSET - ZI Villevieille		07:46	08:31						18:21
ROUSSET - ZI Victoire		07:47	08:32						18:22
ROUSSET - ZI La Marnière		07:48	08:33						18:23
ROUSSET - ZI La Plaine		07:50	08:35						18:25

Jours de fonctionnement	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	Sa	Sa	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV
Renvois	C1	E C C1 C2	C1 C2	C1	C2	C1	C2	C C1 C2
ROUSSET - ZI La Plaine								17:15
ROUSSET - ZI La Marnière								17:17
ROUSSET - ZI Victoire								17:18
ROUSSET - ZI Villevieille								17:19
ROUSSET - Vacher								17:20
TRETS - Halte Routière	06:40	07:20	08:35	08:35	13:50	15:00	17:30	19:30
POURRIERES - Halte Routière	06:50	07:30	08:45	08:45	14:00	15:10	17:40	19:40
POURCIEUX - Place de la Paix	07:00	07:40	08:52	08:52	14:10	15:20	17:50	19:50
SAINT MAXIMIN - Lycée Janetti	07:10	07:50	09:00	09:00	14:20	15:30	18:00	20:00
TOURVES - Halte routière	07:25							
BRIGNOLES - Lycée Raynouard	07:40							
BRIGNOLES - Place Clémenceau (Ets Jeanne d'Arc)	07:45							
BRIGNOLES - Halte Routière	07:50							

Horaires assurés
seulement pendant
la période scolaire
de la zone B

Jours de fonctionnement	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV
Renvois	C1 C2	C1 C2	
SAINT MAXIMIN - Lycée Janetti	06:45	07:15	
POURCIEUX - Place de la Paix	06:55	07:25	
POURRIERES - Halte Routière	07:05	07:35	07:35
TRETS - Collège Haut de l'Arc		07:45	07:45
TRETS - Halte Routière	07:15	07:50	
ROUSSET - Vacher	07:25		
ROUSSET - ZI Villevieille	07:26		
ROUSSET - ZI Victoire	07:27		
ROUSSET - ZI La Marnière	07:28		
ROUSSET - ZI La Plaine	07:30		
GARDANNE - Lycée Fourcade	07:45		
GARDANNE - Gare Routière	07:50		
GARDANNE - Lycée Valabre	07:55		

Jours de fonctionnement	LMMeJV	Me	Me V	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV
Renvois	C2		C	C2		C C2
GARDANNE - Lycée Fourcade			12:05			18:05
GARDANNE - Gare Routière			12:10			18:10
GARDANNE - Lycée Valabre			12:25			18:15
ROUSSET - ZI La Plaine			12:40		18:25	18:30
ROUSSET - ZI La Marnière			12:42		18:27	18:32
ROUSSET - ZI Victoire			12:43		18:28	18:33
ROUSSET - ZI Villevieille			12:44		18:29	18:34
ROUSSET - Vacher			12:45		18:30	18:35
TRETS - Halte Routière	12:00		12:55	16:30		18:45
TRETS - Collège Haut de l'Arc	12:05	12:05		16:35		
POURRIERES - Halte Routière	12:20	12:20		16:40		18:55
POURCIEUX - Place de la Paix	12:30		13:15	16:50		19:05
SAINT MAXIMIN - Lycée Janetti	12:40		13:25	17:00	18:50	19:15

Horaires assurés
seulement pendant
les vacances scolaires
de la zone B

Jours de fonctionnement	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	Sa	Sa
Renvois	C2	C2	C C1	C4	C C2
ROUSSET - ZI La Plaine			18:25		
ROUSSET - ZI La Marnière			18:27		
ROUSSET - ZI Victoire			18:28		
ROUSSET - ZI Villevieille			18:29		
ROUSSET - Vacher			18:30		
TRETS - Halte Routière	12:00	16:30	18:40	18:40	18:45
POURRIERES - Halte Routière	12:10	16:40	18:50	18:50	18:55
POURCIEUX - Place de la Paix	12:20	16:50	19:00	19:00	19:05
SAINT MAXIMIN - Lycée Janetti	12:30	17:00	19:10	19:10	19:15

RENOIS :

- C :** Correspondance à St Maximin avec la ligne 4001 en provenance ou à destination de Brignoles.
- C1 :** Correspondance à Trets avec la ligne 64 Cartreize en direction ou en provenance de Marseille.
- C2 :** Correspondance à Trets avec la ligne L160 du pays d'Aix en direction ou en provenance d'Aix-en-Provence.
- C3 :** Correspondance à St Maximin avec la ligne 4001 en provenance ou à destination de Brignoles sauf entre le 5 juillet et le 31 août 2014
- C4 :** Correspondance à St Maximin avec la ligne 4001 uniquement entre le 5/07 et le 31/08
- E :** Cette course ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires d'été.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

L	Lundi non férié	J	Jeudi non férié
M	Mardi non férié	V	Vendredi non férié
Me	Mercredi non férié	Sa	Samedi non férié

NOTA : Le transporteur ne pourra être tenu responsable des éventuels retards dus aux difficultés de circulation. Il est conseillé aux clients de prendre leurs dispositions en cas de correspondance.